

LE 6 OCTOBRE, AU MUSÉE DE LA ROMANITÉ À NÎMES

Mobilités : collectivités et entreprises à l'unisson

Aménagement des pistes cyclables, parkings adaptés, transports au BioGNV... Si collectivités et entreprises n'ont pas attendu la loi d'orientation des mobilités (LOM) pour travailler sur les nouvelles mobilités, le renforcement du cadre réglementaire, mais aussi l'évolution des mentalités individuelles, rendent la thématique incontournable. « Ça méritait un débat local », estime Philippe Pasula, directeur territorial GRDF Gard, en introduction du Petit Déj' de *La Lettre M* (partenaire : GRDF), au Musée de la Romanité, à Nîmes, le 6 octobre. (Photos: André Hampartzoumian)

En partenariat avec



Stéphane Aventurier, directeur de *La Lettre M*, Vincent Fassio, délégué territorial Occitanie-PACA-Corse Eovi Mcd Mutuelle Groupe Aesio, Arnaud Courqueux, responsable régional Marché Entreprises d'Eovi Mcd Mutuelle Groupe Aesio.



Le plateau des intervenants avec de gauche à droite : Stephen Lucquedeu (O2 Trafic), François Masselot (Vélocité), Claude de Girardi (Ville de Nîmes), Jean-Luc Gibelin (Région Occitanie), Ariane Lissarrague (Nîmes Métropole), Camille Fabre (Ademe), Virginie Galligani (journaliste) et Philippe Pasula (GRDF Gard).



MUSÉE DE LA ROMANITÉ NÎMES

Le Musée de la Romanité, un écrin au cœur de la préfecture gardoise.



Edith Lefranc, chef d'agence de *Midi-Libre* à Nîmes, et Pierre Thoniel, directeur de la Maison de la Région Occitanie de Nîmes.



Alain Pinchat, directeur général Les Villégiales.



Eric Giraudier, président de la CCI du Gard.

Piqûre de rappel

« La LOM implique que les entreprises de plus de cinquante salariés intègrent une réflexion sur les déplacements, rappelle Martine Cheylan, chargée de mission, pôle territoires durables, Ademe. Elle prévoit un forfait mobilité durable pour les salariés ayant une démarche vertueuse à hauteur de 400 € exonérés de charges. L'entreprise doit aussi renouveler sa flotte de véhicules à 10 % en 2022 et à 50 % d'ici à 2030. »

Le rôle des collectivités

Pour atteindre ces objectifs, les collectivités s'engagent. « Diagnostic, questionnaires... L'Agglo travaille depuis 2008-2009 à l'accompagnement des chefs d'entreprise dans le déploiement d'un plan de déplacement, explique Ariane Lissarrague, cheffe de Projet Mobilité à Nîmes Métropole. Notre déléguataire, Tango, envoie une personne dans les entreprises pour promouvoir l'usage du vélo. » Et de souligner : « Pour que cela fonctionne, il faut un référent au sein de la société. » Côté Région Occitanie, les outils déployés sont multiples : « Bonne-

ment préférentiel lancé avec la SNCF destiné aux salariés, car roulant au bioéthanol issu du marc de raisin, expérimentations sur le train hydrogène... », énumère Jean-Luc Gibelin, vice-président de la Région Occitanie en charge de l'infrastructure, des transports et des mobilités.

De son côté, la Ville de Nîmes fait un diagnostic : « Sur les 44 000 déplacements effectués par les Nîmois tous les jours, 50 % se font en voiture particulière », indique Claude de Girardi, adjointe de quartier, déléguée à la mobilité, à la circulation et au stationnement, à la municipalité. La municipalité prévoit d'investir 8,5 M€ pour passer de 36 km de pistes cyclables à 80 km à horizon 2030.

Les entreprises jouent le jeu

Damien Vérot, directeur marketing et communication à la Mutuelle des Motards (460 salariés, siège à Pérols), témoigne : « Nous avons choisi un siège sociale proche des transports en commun et pistes cyclables. Nous l'avons doté de parkings, vestiaires et douches pour favoriser la pratique du vélo. »



Damien Verot, directeur marketing et communication Mutuelle des Motards.



Frédéric Fort, directeur territorial Hérault GRDF.



Julien Devèze, directeur de filiale Bastide Le Confort Médical.



Philippe Saigne-Vialleix, président de la Banque de France, succursale du Gard.



Jean-Marie Albouy, président du Tribunal de Commerce du Gard.



Philippe Debondue, DGA et directeur de la communication à la Ville de Nîmes.



Philippe Lesoil, DGA Stratégie et Relations Territoriales Engie Green.



Philippe Pasula, directeur territorial Gard GRDF.